

AFFAIRES FINANCIERES	ACTES
<p><u>Compte Financier 2014</u> Mme l'Intendante présente le Compte Financier qui retrace la vie financière du Lycée durant l'année civile 2014. Elle commente les tableaux de synthèse du compte financier 2014 adressés aux membres du CA. La comparaison avec l'exercice 2013 doit être nuancé :</p> <ul style="list-style-type: none">- En AP les dépenses sont inférieures de 7 100 €, mais cela est dû :<ul style="list-style-type: none">• aux actions menées à l'initiative des enseignants (OI, VS, Proj) qui sont inférieurs de 8 640 €• à l'augmentation des dépenses en enseignement professionnel financées par une TA supérieure de 1 100 € aux prévisions budgétaires.- En VE les dépenses sont supérieures de 2 872 € grâce à une prise en charge plus importante des demandes de fonds social. Ceci est rendu possible parce que l'établissement n'utilise pas les crédits globalisés pour l'achat de manuels scolaires.- En ALO les dépenses sont inférieures de 4 000 € grâce aux économies réalisées sur les charges communes au Lycée. <p>Les recettes ont été réalisées à hauteur de 88.54 % et les dépenses 87.18 % La différence est due à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des crédits d'État non utilisés (notamment manuels scolaire \cong 19 000 €- Les sorties d'une journée \cong - 2 400 €- Les projets = - 6 000 € (projets à programmer État)- Les travaux urgents \cong - 2 500 € <p>Les dépenses sont analysées :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Dépenses pédagogiques : 33.02 % (33.55 % en 2013 et 22.85 % en 2012)➤ Dépenses d'aides aux élèves (y compris Bourses nationales: 19.59 % (18.31 % en 2013 et 19.84 % en 2012)➤ Charges générales : 48.40 % (48.14 % en 2013 & 57.31 % en 2011) <p>Les ressources sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Département : 66.12 %➤ Etat : 19.23 %➤ Taxe d'apprentissage : 2 % de l'ensemble et 76 % de l'enseignement professionnel <p>Autres (Dons, Participations familles pour sorties et voyages, objets confectionnés, dégradations ...) : 12.89 %</p> <p><u>Le résultat de l'exercice</u> dégage une IAF de 626.19 € <u>Les fonds prélevables</u> de l'établissement sont donc au 31/12/2014 de 13 095.53 €. En constante diminution depuis 2010</p> <p>Une journée de fonctionnement de l'établissement = 592.64 €</p> <p>Fonds prélevables = 22 jours</p> <p>Le département recommande de conserver un minimum de 45/360° de la dotation de</p>	

<p>fonctionnement, soit 16 050 €.</p> <p>Un point sur les créances du lycée :</p> <p>Le lycée est l'établissement qui accueille les demi-pensionnaires du collège. Les créances au contentieux sont passées de 39 633 € en 2013 à 44 690 € en 2014 soit une augmentation de 12.75 %. Parmi ces créances contentieuses 26 030 € sont des créances de collégiens soit 58 % du total.</p> <p>1er vote : Le Compte Financier 2014 du collège est approuvé sans réserve par</p>	
Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0	
☒ Adopté à l'unanimité	23-2014-2015
<p>Affectation des résultats :</p> <p>2ème vote : l'affectation du résultat aux réserves de l'établissement. est approuvée par :</p>	
Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0	22-2014-2015
☒ Adopté à l'unanimité	
<p>Sorties et projets pédagogiques :</p> <p><u>Une sortie à Reims pour les journées sportives Inter-Établissements – Classes de 6^e à 3^e SEGPA le 04 juin 2015 : Madame Destigny</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dépenses : 391.30 € ➤ Recettes : Crédits SEGPA : 241.30 € // Familles 50 élèves à 3 € ➤ Nombre d'accompagnateurs : 3 <p><u>Une sortie à Reims pour les journées sportives Inter-Établissements – Classes de 6^e et 5^e SEGPA en mai 2015 : Madame Destigny</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dépenses : 349.60 € ➤ Recettes : Crédits SEGPA : 304.30 € // Familles 15 élèves à 3 € ➤ Nombre d'accompagnateurs : 3 <p><u>Projet Ludo-Pédagogique "Champagne" – Classe de 5^e 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dépenses : 505 € ➤ Recettes : 103 € crédits globalisés et 402 € dotation 2015 réservée pour les projets 	28-2014-2015
Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	
☒ Adopté à l'unanimité	

PEDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE	ACTES
<p>Modification du calendrier scolaire :</p> <p>L'établissement sera fermé Mercredi 24 juin au mardi 30 juin inclus pour les épreuves et corrections du DNB.</p>	
Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	27-2014-2015
☒ Adopté à l'unanimité	

CONTRATS ET CONVENTIONS	ACTES
<p>Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer 1 convention avec Sézanne-Echecs pour intervention auprès des élèves du collège dans le cadre de l'accompagnement éducatif</p>	
Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	24-2014-2015
☒ Adopté à l'unanimité	
<p>Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer 1 convention avec Sézanne-Echecs pour intervention auprès des élèves de SEGPA dans le cadre de l'accompagnement éducatif</p>	

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	
☐ Adopté à l'unanimité	25-2014-2015
Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer 1 convention avec Sézanne-Echecs pour intervention auprès des élèves d'ULIS dans le cadre de l'accompagnement éducatif	
Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	
☐ Adopté à l'unanimité	26-2014-2015